



Section Bettembourg

Bettembourg, le 07 juillet 2019

**Monsieur le bourgmestre,
Madame, Monsieur les échevins,**

Par la présente nous vous prions de bien vouloir porter à l'ordre de jour de la réunion du conseil communal du 11 octobre 2019 la motion suivante :

MOTION 9

Le conseil communal

Vu que les autorités nationales reconnaissent que la biodiversité est notre capital naturel et indispensable pour notre bien-être et la prospérité de notre économie ;

Vu que cette biodiversité est en déclin depuis plus de quarante ans, au niveau des espèces, des habitats et des écosystèmes ;

Considérant que la protection de la biodiversité est un objectif impérieux d'intérêt général à l'atteinte duquel devraient contribuer, chacun en fonction de ses capacités, les autorités nationales et locales ainsi que les entreprises et les citoyens.

demande au collège échevinal :

d'adopter le principe de la mise en place d'une prime en faveur de la biodiversité pour les entreprises et les habitants de la commune de Bettembourg qui réalisent des mesures en faveur de la biodiversité sur des terrains dont ils ont la propriété, l'usage ou l'usufruit ;

de charger le service écologie et la commission du développement durable d'élaborer une proposition de règlement afférent.

Veillez recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les échevins, l'expression de nos sentiments très distingués.

Les conseillers de la fraction LSAP

Roby BIWER, Guy FRANTZEN, Claude FOURNEL,
Sylvie JANSKA, Patrick Hutmacher, Marco Estanqueiro